

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Chef(fe) du service entretien maintenance

Statut : Filière technique – Catégorie A - Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable du pôle maintenance, le/la responsable du service entretien maintenance participe à l'élaboration du plan d'action de la direction pour les actions concernant son service. Il/elle assure le pilotage de la mise en œuvre de ce plan d'actions. Il/elle participe au fonctionnement en mode projet avec les autres services de la direction. Il/elle organise à fréquence régulière des réunions de service et partage l'information correspondante. Il/elle participe aux actions de communication relatives aux activités du service. Il assure l'encadrement des personnels placés sous son autorité (recrutement, fixation des objectifs, évaluation, formation, GPEC, etc.). Il/elle organise et suit l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre sur le domaine d'intervention du service.

Localisation du poste : Direction des routes – Pôle maintenance – Service entretien maintenance - Espace industriel Nord – 85, rue Roger Dumoulin – 80026 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : 2A4h

NBI :

Ce poste ouvre droit à une NBI ?

oui

non

Missions et activités :

Elaboration, pilotage et coordination des politiques techniques relatives à la maintenance du réseau routier

- assister le responsable du pôle maintenance à l'élaboration et au pilotage de la mise en œuvre des politiques d'entretien, et de réparation du réseau routier, de ses dépendances, et du parc d'ouvrages d'art
- organiser et coordonner le suivi de la mise en œuvre des programmes d'entretien routier par les agences et la régie travaux
- organiser et coordonner le suivi de la mise en œuvre du programme d'entretien et de réparation d'ouvrages d'art
- organiser et coordonner la mise en œuvre des schémas de signalisation horizontale, signalisation directionnelle et touristique
- organiser et coordonner la mise en œuvre du programme d'aménagement paysager et d'entretien des dépendances vertes et bleues
- assister le responsable du pôle maintenance à organiser et coordonner le suivi de la mise en œuvre du Pacte d'engagement volontaire IDRRIM
- animer les réunions d'exploitation avec les services concernés
- apporter une expertise au comité de direction en matière de maintenance du réseau routier

Organisation et management de l'équipe du service entretien maintenance

- définir et coordonner l'organisation du service par la construction d'un projet de service en cohérence avec le projet de la direction
- animer et manager l'équipe
- coordonner, superviser et évaluer les activités de l'équipe
- communiquer et diffuser les objectifs de la direction aux agents placés sous son autorité
- impulser et garantir la diffusion et le partage des informations avec son équipe
- animer et mobiliser son équipe autour des enjeux et des problématiques liés aux domaines exploitation
- soutenir et renforcer les échanges au sein des équipes

Gestion des ressources humaines

- procéder à l'évaluation annuelle des agents placés sous sa responsabilité directe et déterminer leurs objectifs individualisés
- proposer les avancements et promotions en garantissant la cohérence interne à la direction et avec les politiques de ressources humaines de la collectivité
- accompagner les agents du service dans le développement de compétences
- gérer le personnel placé sous sa responsabilité directe (gérer les congés et absences, ...)
- procéder au recrutement de ses collaborateurs en relation avec le directeur/ et la DRH en conformité avec les procédures internes
- prévenir et gérer les tensions ou conflits
- informer en interne et contrôler l'application des consignes d'hygiène, de santé et de sécurité ainsi que du règlement intérieur

Veille stratégique et prospective

- se tenir informé(e) des évolutions techniques, économiques, sociales et juridiques relatives à ses domaines de compétences
- participer, au sein de l'équipe de la direction, à la réflexion transversale sur les politiques institutionnelles
- veille juridique et réglementaire dans le domaine de compétence du service

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le ou la chef(fe) du service entretien maintenance est rattaché(e) au responsable de pôle maintenance qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec le directeur et le directeur adjoint
- avec le pôle appui expertise aménagement
- avec les services du siège
- avec les agences de la direction

Externes :

- avec les services de l'État
- avec les collectivités locales
- avec les particuliers
- avec les fournisseurs
- avec les partenaires extérieurs (Préfectures, DDTM, DREAL, Gendarmerie, CODIS 88 , etc.)

Moyens mis à disposition :

- **Humains :** animation d'une équipe de 10 personnes
- **Matériels :** ordinateur portable, téléphonie et véhicule de service

- avec remisage à domicile, équipement de protection individuel
- **Budgétaires** : gestion des crédits d'investissement et de fonctionnement

Compétences requises :

Connaissances :

- connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration départementale
- connaissance et pratique de la gestion en mode projet
- maîtrise des techniques d'expression orale et écrite
- maîtrise des outils de bureautique informatique (WORD, EXCEL, etc.)
- connaissance du statut de la fonction publique territoriale
- connaissance de l'organisation des collectivités territoriales et de l'élaboration du budget
- bonne connaissance du Code des marchés publics et des procédures de passation de marchés publics
- connaissance des guides techniques d'entretien des routes, des ouvrages d'art et des dépendances
- connaissance des méthodes d'encadrement d'équipe

Aptitudes professionnelles :

- aptitude à l'organisation et à la coordination
- capacité à prendre des initiatives
- capacité à saisir les enjeux et les problématiques
- capacité à anticiper les problèmes
- communication orale et écrite
- aptitude à manager une équipe
- aptitude relationnelle
- capacité d'analyse et de synthèse
- conduite de réunion et organisation de formations en interne
- capacités rédactionnelles
- capacité à hiérarchiser les priorités et les urgences
- capacité d'aide à la décision

Comportements professionnels – motivations :

- rigueur et méthode
- autonomie
- réactivité
- disponibilité
- sens du travail en équipe
- sens de la prospective

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 30 avril 2024.